

Le marché alimentaire des Halles : quel emplacement ?

(Lettre d'ACCOMPLIR, avril 2003)

Selon l'Hôtel de Ville, à l'heure actuelle, "Aucun site ne se dégage naturellement." Le Conseil de quartier des Halles a suggéré deux emplacements possibles : la rue Berger (à hauteur du Franprix) et l'angle formé par le début de la rue Montmartre et de la rue Turbigo.

Pour l'association ACCOMPLIR, c'est ce dernier site qui conviendrait le mieux : fermé aux voitures les jours de marché, il recréerait un pôle de commerce de bouche dans le bas de la rue Montorgueil, bénéficierait de la fréquentation importante que connaît ce carrefour, et serait à portée des habitants du 2^{ème} arrondissement. Ajoutons que l'installation d'un marché à cet emplacement ne nécessiterait pas de travaux de voirie importants comme dans la rue Berger (mise à niveau des trottoirs) et serait donc plus rapide. Enfin, le destin naturel de la rue Berger semblant devoir être la piétonisation, avec une extension éventuelle du Jardin sur le trottoir Nord de cette rue, à l'occasion du projet de rénovation, il semblerait peu judicieux d'y faire venir des camions deux fois par semaine.

Nous relançons très régulièrement la Mairie de Paris et la Mairie du 1^{er} sur cette question, et nous espérons aboutir bientôt !